



LE CAROL'OR
UNE IDÉE EN OR!

GUIDE D'ACCUEIL DU PARTENAIRE

www.carolor.org
www.facebook.com/LeCarolOr/
info@carolor.org

PETITE HISTOIRE EN BREF

Depuis 2016, année où est sorti le film *Demain* de Cyril Dion et Mélanie Laurent, nous sommes une quinzaine de personnes à nous réunir régulièrement afin de mettre en place, dans la région de Charleroi, une monnaie complémentaire dite aussi « Bon de soutien à l'économie locale ». Celle-ci s'appelle le **Carol'Or**.

La première année, nous avons surtout appris à nous connaître afin de définir les valeurs autour desquelles nous voulions construire notre projet (voir la charte) ainsi que des modes de fonctionnement et de gouvernance.

Ensuite, nous avons « retroussé nos manches » pour rendre cette monnaie de plus en plus concrète, de plus en plus réelle : aller à la rencontre des commerçants et prestataires de services afin de saisir leurs intérêts et réticences, sonder ses futurs utilisateurs, prendre des décisions sur les différents aspects utiles à sa mise en œuvre (nombre et valeurs des billets, identité graphique, etc.).

Au cours de cette aventure, nous avons pu bénéficier du soutien de nombreux organismes : Financité, l'Eden|Centre Culturel Régional de Charleroi, Solidarités Nouvelles, le CIEP du MOC Charleroi-Thuin, la Maison Pour Associations...

Au fil des mois et avant même d'être en état de circuler, cette monnaie a permis de tisser des liens entre des citoyens qui ne se connaissaient pas au préalable. Nous sommes donc convaincus que son utilisation continuera sur cette lancée à l'échelle d'un même quartier, d'une même région.

Des projets similaires ont déjà révélé leurs bienfaits non seulement en France, en Allemagne ou en Suisse mais aussi en Wallonie! Il existe déjà plus d'une dizaine de « monnaies » complémentaires sur le territoire wallon dont, pour n'en citer que quelques-unes, le Val'heureux (Liège), le Talent (LLN), le Lumsou (Namur), l'Epi Lorrain (Luxembourg), l'Orno (Gembloux)...

Vous souhaitez rejoindre notre groupe ou en savoir davantage sur le Carol'Or, ses principes et bénéfices ? Consultez les différents documents de ce kit ou discutons-en...

En adhérant au Carol'Or, vous participez à la construction d'une société soucieuse de plus d'humanité et favorisez des retombées économiques positives pour notre région.

L'équipe du Carol'Or

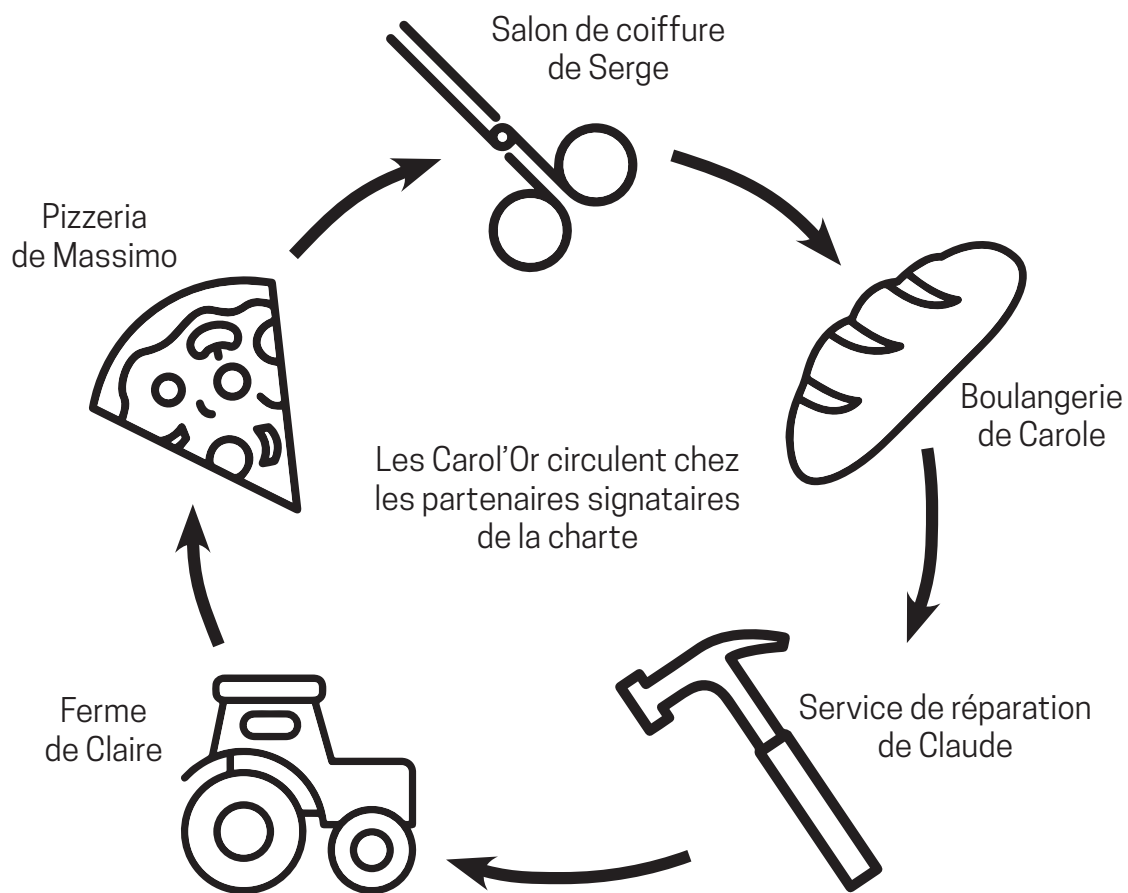
LA CHARTE DU CAROL'OR

1. Notre monnaie complémentaire locale est une initiative de citoyens.
2. La monnaie complémentaire permet d'encourager l'activité économique locale.
3. Elle a pour objectif d'augmenter la prospérité de la région par son soutien à l'économie réelle.
4. Elle veut favoriser le commerce respectueux de l'environnement, les droits de tous, les valeurs de notre démocratie ainsi que les relations entre personnes de milieux différents.
5. Elle s'inscrit dans le mouvement citoyen de résistance active à la spéculation.
6. Sa gestion et son utilisation encouragent la participation de tous.
7. Elle engendre une réflexion sur le juste prix des choses, des actions et des services dans notre contexte économique.
8. Elle est un outil de transition qui valorise, entre autres, les richesses culturelles.

L'ABC D'UNE MONNAIE COMPLÉMENTAIRE

« Bon de soutien à l'économie locale »

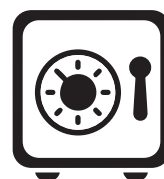
1€ = 1CR



Comptoir de change



Réserve de contrepartie



LE CAROL'OR EN QUELQUES QUESTIONS

Les avantages pour un commerçant ou prestataire de services partenaire ?

- La monnaie complémentaire est garante d'un certain nombre de valeurs reprises dans la charte établie par les citoyens à l'origine du projet Carol'Or.
- Le partenaire du Carol'Or est mis en réseau avec d'autres partenaires ou fournisseurs locaux qui privilégient les mêmes valeurs à travers l'acceptation de cette monnaie. Il participe ainsi à un mouvement limitant la disparition des magasins de proximité et allant à contre-courant du phénomène Amazon et autres achats sur Internet.
- Dans le même temps, il bénéficie d'un élargissement de sa clientèle, s'assure une visibilité et une place privilégiée dans un réseau de clients; une manière supplémentaire de fidéliser sa propre clientèle et, éventuellement, l'augmenter. En allant chez un partenaire du réseau de la monnaie, les utilisateurs sont confiants, ils savent que ce dernier s'est engagé à respecter la charte du Carol'Or !

Pourquoi utiliser un bout de papier qui a la même valeur que l'euro plutôt que l'euro lui-même ?

L'utilisation de la monnaie complémentaire favorise :

- l'économie locale : le Carol'Or n'a de valeur que localement. Il ne peut s'utiliser que dans la région de Charleroi. Son utilisation est un soutien aux producteurs, commerçants et prestataires de services locaux. Il vise à éviter la disparition des magasins de proximité et de voir échapper la richesse vers les marchés financiers ou internationaux via le commerce en ligne (Amazon, etc.).
- l'économie réelle : plus de 85 % de la masse monétaire nourrit une économie virtuelle et spéculative qui appauvrit la population. La monnaie complémentaire est un outil d'échange de produits et services centrés sur les besoins réels et non un outil de spéculation : on ne fait pas de l'argent avec de l'argent. Tous les euros transformés en Carol'Or ne participeront plus à cette finance dérégulée.
- la circulation de la monnaie et dynamise l'économie locale. Le Carol'Or ne pouvant être accumulé, il sera réutilisé plus vite et localement. Les euros transformés en monnaie complémentaire représentent une richesse qui restera au niveau du tissu économique local de Charleroi et sa région. Par conséquent, il promeut les services de proximité aux citoyens (bénéfiques, entre autres, aux personnes âgées, aux personnes à mobilité réduite,...).

Quelles sont les garanties que les billets ne seront pas falsifiés ?

Les billets du Carol'Or seront bien évidemment sécurisés et leur falsification rendue très compliquée: choix du papier et des encres, numéros de séries, QR codes, hologramme...

En cas de vol ou de falsification - ce qui est fort peu probable vu le peu d'intérêt qu'offrirait une monnaie complémentaire pour des faussaires - , nous alerterons tous les partenaires pour bloquer temporairement le système, le temps de communiquer les informations utiles à une reprise sécurisée.



En tant que commerçant, comment je fais pour écouler le Carol'Or?

- En rendant la monnaie en Carol'Or
- En échangeant des euros en Carol'Or auprès de clients qui souhaitent en obtenir
- En devenant comptoir de change
- En faisant vos achats auprès d'autres commerçants ou fournisseurs qui acceptent le Carol'Or
- En vous payant partiellement en Carol'Or
- Et, éventuellement, en échangeant le Carol'Or en euros au comptoir de change de l'ASBL Carol'Or, moyennant un rédimage de 2%

Que deviennent les euros que j'échange contre des Carol'Or ?

Les euros captés par les conversions seront placés :

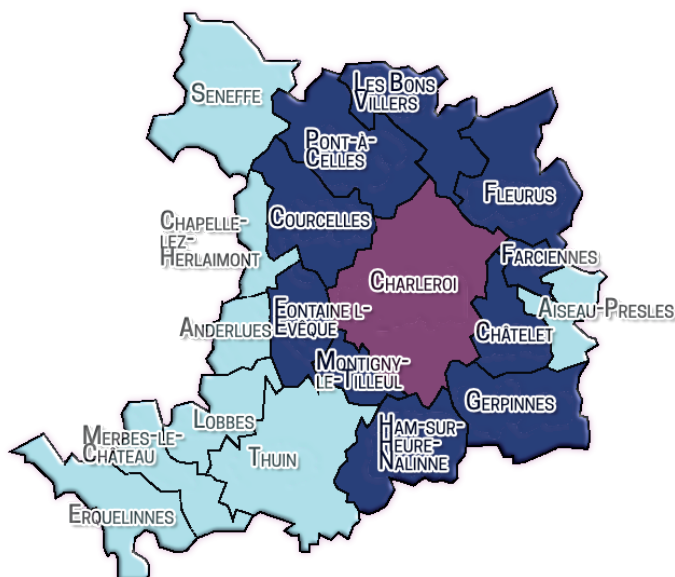
- majoritairement dans une institution bancaire s'inscrivant dans le secteur de la finance solidaire et éthique;
- dans une moindre mesure,
 - auprès d'un organisme accrédité pour participer au financement de projets locaux répondant aux critères de la charte (par exemple, micro-crédits auprès de partenaires locaux);
 - auprès d'associations, de coopératives ou de projets à finalité sociale, environnementale ou culturelle (exemples : éoliennes citoyennes, Quai 10...).

La somme des montants placés formera le fond de garantie.

Où peut-on utiliser le Carol'Or ?

Chez les partenaires du Carol'Or.

Dans un premier temps à Charleroi et à terme, dans la zone géographique suivante : Les Bons Villers, Fleurus, Farciennes, Aiseau-Présles, Châtelet, Gerpinnes, Ham-Sur-Heure/Nalinnes, Thuin, Merbes le Château, Erquelines, Lobbes, Anderlues, Fontaine-l'Évêque, Montigny-le-Tilleul, Chapelle-lez-Herlaimont, Courcelles, Seneffe et Pont-à-Celles.



En tant que commerçant, comment je fais pour la TVA, la comptabilité, les impôts... ?

Les monnaies locales et complémentaires sont comptabilisées comme des euros. Il n'y a pas de différence, c'est « transparent ». Ce type de bon est légal de la même manière que les bons d'achat, chèques-repas, éco-chèques ou points offerts sur les cartes de fidélité.

ADHÉRER À L'ASBL CAROL'OR, C'EST DONC...

1. S'assurer une certaine visibilité :
 - Autocollant sur sa vitrine ou son échoppe
 - Son nom répertorié sur la page web du Carol'Or (outils de recherche des commerçants par activités, produits, localisation...)
 - D'autres actions de visibilité seront proposées par l'ASBL
2. Créer du lien entre les partenaires
3. Devenir un partenaire économique qui favorise le développement économique du bassin de vie. Les Carol'Or qui circulent dans la région de Charleroi y restent, créant un réel impact sur notre société ! Une façon de résister activement à la spéculation.

ADHÉRER À L'ASBL CAROL'OR PERMET

1. De disposer du droit de vote à l'Assemblée Générale, de faire entendre sa voix et ainsi d'influencer le devenir du Carol'Or.
2. De participer à un projet soumis à un système de gouvernance le plus démocratique possible (selon les statuts).
3. D'échanger les CR en € moyennant un rédimage de 2%
Par exemple : 100 Carol'Or donnent droit à 98€, le rédimage s'élevant à 2€

EN CONTREPARTIE

Le partenaire s'engage à respecter les statuts, la charte de l'association et le règlement d'ordre intérieur (documents disponibles sur demande) et à payer une cotisation annuelle de 25€/an.

DERNIÈRE INFORMATION IMPORTANTE

Le partenaire reste libre de proposer des réductions lors d'un paiement en Carol'Or. Il doit alors le signaler à l'ASBL qui en fera la promotion sur son site.

INTÉRESSÉ.E ?

1. Vous lisez les documents ;
2. Vous signez les 2 exemplaires de la convention ;
3. L'ambassadeur les remettra au groupe « Partenaire » et...
 - Soit ce groupe « Partenaire » valide la convention et il vous communique votre exemplaire signé par un responsable « Partenaire » du CA.
 - Soit certaines questions se posent et le groupe « Partenaire » revient vers vous.

En cas d'accord, pensez à nous communiquer vos instructions via info@carolor.org afin que votre publicité puisse apparaître sur notre site www.carolor.org !

